

## Jour de deuil national

Le 28 avril est consacré à honorer la mémoire des hommes et des femmes tués ou blessés au travail. Au Canada, près de trois décès surviennent chaque jour au travail. Ça ne devrait pas se produire.

Faites de la sécurité une priorité lorsque vous travaillez.

Souvenez-vous, c'est votre vie. Ne la mettez pas en danger au travail.



